

Lutte contre la pollution

Des voix: Bravo!

M. Dan McKenzie (Winnipeg-Assiniboine): Madame le Président, je me réjouis de pouvoir me joindre au ministre des Affaires des anciens combattants (M. MacDonald) pour souligner le 35^e anniversaire de la libération de la Hollande. Le ministre et son parti en seront certainement chaleureusement remerciés.

Je voudrais également signaler toute l'attention et le dévouement dont ont fait preuve les Hollandais pour l'entretien des sépultures des quelque 7.000 jeunes Canadiens enterrés dans leur sol. Les familles canadiennes, de passage en Hollande, ne manquent jamais de souligner le respect que porte le peuple hollandais à la mémoire des disparus.

Comme l'a si bien expliqué le ministre, nos deux pays se sont faits tous les deux les défenseurs de la démocratie, de la liberté et de la justice. J'estime toutefois que le Canada est coupable de ne pas avoir suffisamment rendu justice aux anciens combattants revenus au pays. A cette fin, j'inviterai le ministre à profiter de l'occasion pour déposer une nouvelle fois l'ancien bill C-28, proposé par l'ancien gouvernement progressiste conservateur et qui constituait la première initiative en vue de rendre aux anciens combattants un peu de cette justice dont parle maintenant le ministre. Si l'esprit de justice avait régné à la Chambre, à l'époque où l'ancien ministre avait déposé le bill C-28, les partis de l'opposition auraient sans aucun doute collaboré à l'adoption de cette mesure.

Oui, je félicite le ministre d'avoir signalé le 35^e anniversaire de la libération de la Hollande et je l'invite à assurer un peu de libération économique aux anciens combattants du Canada et à leurs veuves.

Des voix: Bravo!

L'hon. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Madame le Président, nous pensons, mes collègues et moi-même qu'il est de mise de rappeler que le 5 mai 1945, les forces canadiennes ont participé à la libération de la Hollande. Il convient aujourd'hui de faire une pause et de nous souvenir du sacrifice de plus de 7.000 jeunes Canadiens, et nous nous joignons au ministre pour dire que nous ne les oublierons jamais. Puisse-t-on aussi nous souvenir de ceux qu'ils ont laissés et de leurs familles.

Nous sommes heureux que le ministre amène une délégation en Hollande la semaine prochaine. Étant donné les relations chaleureuses que nous entretenons avec les Hollandais, nous savons que cette délégation vivra une expérience agréable et intéressante.

Comme je l'ai dit, nous nous associons au ministre et nous nous associons à tous les députés de la Chambre pour évoquer le souvenir des Canadiens qui ont sacrifié leur vie. Tâchons de montrer que nous nous souvenons d'eux.

Des voix: Bravo!

* * *

L'ENVIRONNEMENT

LA FORMATION D'UN GROUPE D'ÉTUDE CANADA-ONTARIO SUR LA LUTTE CONTRE LA POLLUTION

L'hon. John Roberts (ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie et ministre de l'Environnement): Madame le Président, j'ai le plaisir d'informer la Chambre que mon homologue de l'Ontario, l'honorable Harry Parrott,

annonce aujourd'hui la publication d'un nouveau décret provisoire de lutte contre la pollution attribuable aux fonderies de l'Inco, à Sudbury.

M. Baker (Nepean-Carleton): Dieu soit béni pour les conservateurs de l'Ontario.

M. Roberts: Je tiens à féliciter M. Parrott; je sais que la décision n'a pas été facile à prendre, mais elle est importante et témoigne de son courage. Ce décret provisoire sera étudié lors de réunions publiques au cours des prochaines semaines. Cette décision, que je loue et appuie, résulte d'une étroite collaboration entre les administrations fédérale et provinciales qui a permis un échange d'informations détaillées.

Le nouveau décret a pour but d'assurer que n'augmentent pas les dégagements de bioxyde de soufre de l'Inco, à Sudbury, que les réductions découlant des progrès actuels réalisés dans le processus de protection (rejet de pyrrhotine) soient mises en œuvre dans deux ans et que la compagnie entreprenne sans tarder de nouvelles études sur des moyens technologiques de réduire ses émissions.

Un groupe d'étude regroupant des représentants du gouvernement du Canada et de celui de l'Ontario sera formé en vue d'étudier les répercussions des diverses mesures que proposera l'Inco ainsi que celles qui sont susceptibles d'être élaborées pour les fonderies de Falconbridge, dans un contexte environnemental et socio-économique plus large. Ce groupe fournira également aux gouvernements les compétences techniques indépendantes nécessaires à l'évaluation de ces mesures.

D'après les études actuelles, nous sommes d'avis que l'Inco peut absorber les dépenses que pourra entraîner un vaste programme de réduction des émissions. Il faudra toutefois s'assurer que nous comprenions bien les répercussions socio-économiques et environnementales plus vastes des autres mesures antipollution. L'étude conjointe pourra également servir de base à l'élaboration future de la meilleure combinaison de stratégies de lutte. C'est pourquoi nous avons décidé de créer le groupe d'étude.

Les députés sont, je l'espère, conscients des efforts déployés par le gouvernement pour conclure avec les États-Unis un accord valable sur la qualité de l'air. Les mesures prises au Canada à l'endroit du plus gros émetteur de bioxyde de soufre auront des effets importants. Elles renforceront la position du Canada et encourageront mes homologues américains à poursuivre l'élaboration de politiques de lutte destinées à limiter les polluants acidifiants. La réduction des émissions de la région de Sudbury aura également des effets bénéfiques sur les régions canadiennes sensibles aux pluies acides et qui subissent les méfaits du panache de Sudbury.

Permettez-moi de développer ma pensée. Pour ce qui touche au premier point dont je viens de parler, les députés ne sont pas sans savoir que, le 18 avril, j'ai conféré avec MM. Costle et Cecil Andrus, respectivement administrateur de l'Environmental Protection Agency et secrétaire à l'Intérieur. Je leur ai fait part des inquiétudes du Canada en ce qui concerne leurs projets d'utilisation du charbon qui, s'ils sont réalisés, entraîneront une augmentation des rejets de bioxyde de soufre. J'ai également bien fait comprendre que le Canada satisfera à son engagement de faire réduire considérablement les émissions provenant de notre pays et que nous nous attendions à la pareille de la part des États-Unis. Il est ressorti de cette rencontre que nous devons d'abord dépolluer chez nous si nous